

Presentation :

Au coeur d'une nature exceptionnelle et préservée, Niort offre un équilibre entre développement durable, qualité de vie et opportunités professionnelles. Niort est reconnue pour son engagement écologique, économique et social, faisant d'elle un véritable modèle de durabilité. Rejoindre cette terre mutualiste, c'est l'occasion de contribuer à son rayonnement et de vivre dans un environnement propice à l'épanouissement personnel et professionnel.

Installé au coeur d'un espace de 10 hectares, situé en bordure de la Sèvre niortaise et du plan d'eau de Noron, le Parc des Expositions se compose de plusieurs équipements structurants.

Ce service gère également plusieurs salles extérieures au Parc, pour des usages privés et associatifs et intervient sur plusieurs domaines : événements programmés, soutien aux manifestations organisées sur la Ville et le territoire de la CAN pour lesquelles les organisateurs ont sollicité le soutien logistique de la Ville de Niort, le suivi technique et sécuritaire des manifestations organisées sur le Parc des expositions, la gestion et le suivi du boulodrome, la préparation technique des espaces nécessaires pour la fête foraine.

Vous êtes très intéressé(e) par le tourisme d'affaires et l'organisation de ses événements ? Le Parc des Expositions de Niort recherche activement un instructeur technique pour rejoindre ses équipes ! Si vous souhaitez mettre votre savoir-faire au service d'événements majeurs et diversifiés, postulez dès maintenant. Rejoignez-nous et ensemble faisons rayonner l'attractivité du Parc des Expositions de Niort !

Sous l'autorité du responsable du Parc des Expositions, vous serez chargé(e) de superviser et coordonner les aspects techniques des événements. Vous travaillerez en étroite collaboration avec les partenaires extérieurs. Vous managez deux équipes techniques composées de techniciens du spectacle et de monteurs.

Missions :

1/ ENCADREMENT DES EQUIPES TECHNIQUES DU PARC DES EXPOSITIONS :

- Gestion des plannings d'interventions en lien avec les congés ;
- Organisation des activités ;
- Encadrement de proximité en l'absence du chef d'équipe ;
- Suivi des fiches hebdomadaires permettant d'analyser la répartition des heures travaillées par type d'activité.

2/ SUIVI ET CONTROLE DES ASPECTS SECURITAIRES DU FONCTIONNEMENT ET DES ORGANISATIONS DES EVENEMENTS SUR LE PARC ET SUIVI PAR LE PARC DES EXPOSITIONS :

- Suivi des contrôles de bâtiments et structures du parc des expositions ;
- Suivi des règles de sécurité pour les montages effectués par le parc en dehors du site de Noron ;
- Référent sécurité sur le site ;
- Suivi et mise en place des mesures Vigipirate.

3/ GESTION ET SUIVI DE LA LICENCE DE SPECTACLE LIEE AU SITE :

- Titulaire de la licence de spectacle liée aux services (parc expo et service événements) et garant du respect des organisations dans les règles de l'art.

4/ MISE EN APPLICATION DES DEVIS EN LIEN AVEC LE POLE ADMINISTRTATIF :

- Contrôle des temps de travail et des besoins techniques.

5/ ETUDE ET DEVELOPPEMENT DES OPPORTUNITES DE MANIFESTATIONS COMPATIBLES AVEC LE SITE, COMMERCIALISATION DES ESPACES DU PARC :

- Présentation de l'équipement aux différents porteurs de projets et analyse des besoins pour l'élaboration de devis (par le pôle commercial) ;

- Recherche de disponibilités pour les événements en recherche de site.

6/ SUIVI DES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS SUR LE PARC DES EXPOSITIONS :

- Recenser les besoins d'investissements grâce à la méthode définie en interne dans la Collectivité ;
- Programmer les interventions des services techniques de la Ville ;
- Assurer en lien avec le pôle administratif les investissements matériels nécessaires sur le site en prenant en compte le devenir du site.

AVANTAGES :

- Opportunité de travailler dans un environnement dynamique et stimulant
- Possibilité de contribuer au succès de divers événements et expositions
- Formation de professionnalisation et opportunités de développement professionnel
- Avantages sociaux : accès aux services du Comité des Activités Sociales et Culturelles de Niort et son territoire (équivalent comité d'entreprise), accès mesures sociales employeur, participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)

Profil :

- Doté(e) d'une expérience dans des fonctions similaires appréciée
- Connaissances appréciées des règles de sécurité et des procédures opérationnelles liées à l'organisation d'événements
- Maîtrise des outils bureautiques et connaissances appréciées des logiciels spécifiques (GANT)
- Connaissances électriques (lecture de fiches techniques)
- Organisation, rigueur et méthode
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Sens des responsabilités et autonomie
- Aptitude au travail en équipe

Vous possédez ces compétences techniques, de gestion et de communication, vous possédez également ces savoir-être essentiels, alors nous souhaitons vous rencontrer !

Conditions statutaires :

Peuvent candidater les agents relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Remuneration :

MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET REMUNERATION :

Recrutement par voie de mutation, détachement :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des techniciens territoriaux et du régime indemnitaire applicable à la Ville de Niort (465 € brut pour un technicien à 640 € brut pour un technicien principal de 1ère classe)
- Prime vacances : 799,90 € bruts versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre (en fonction de la date de prise de poste), au prorata du temps de présence dans la Collectivité
- Possibilité de reprise partielle d'ancienneté après étude réalisée dans l'année qui suit la prise de poste

Pour les contractuels, les conditions de rémunérations seront calculées, dans les conditions décrites ci-dessus et au regard de l'expérience sur poste et/ou missions similaires.

Renseignements :

Auprès de Monsieur Pascal CASTAGNE, Directeur de la Direction Animation de la Cité (Tél. 05 49 78 77 90)

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le **07/06/2024** sous la référence : **24E/B10** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-recrutement@mairie-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard
CS 58755
79027 Niort Cedex